



Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination

25 mai 2010
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2010

Vienne
9 avril 2010

Résumé des conclusions

I. Introduction

1. La première session ordinaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) pour 2010, présidée par le Secrétaire général, s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) à Vienne le vendredi 9 avril 2010 au matin.
2. Après la clôture de la session, le CCS a tenu l'après midi du même jour une séance privée durant laquelle le Secrétaire général a fait un tour d'horizon des questions politiques, économiques et sociales à l'ordre du jour de l'ONU. Les chefs de secrétariat se sont ensuite retrouvés au Hofburg Palace le samedi 10 avril au matin pour un échange de vues sur les grands dossiers d'actualité, notamment la crise financière et économique et la gouvernance mondiale.
3. Le Conseil a exprimé ses remerciements à Kandeh Yumkella, Directeur général de l'ONUUDI, pour les excellentes dispositions que ses collègues et lui-même avaient prises en vue de la session et a également remercié le Gouvernement autrichien de sa chaleureuse hospitalité.
4. Le présent rapport porte sur la première session ordinaire du Conseil pour 2010, qui s'est tenue le 9 avril au matin.
5. Au nom du Conseil, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à Irina Bokova, Directrice de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Yukiya Amano, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et Filippo Grandi, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui participaient à une session du CCS pour la première fois.



Ordre du jour

6. L'ordre du jour de la première session ordinaire de 2010 était le suivant :
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Rapports des comités de haut niveau :
 - a) Groupe des Nations Unies pour le développement;
 - b) Comité de haut niveau sur la gestion;
 - c) Comité de haut niveau sur les programmes.
 3. Questions intéressant l'ensemble des organismes des Nations Unies :

Changement climatique – Après Copenhague et avant la seizième session de la Conférence des parties (Mexique).
 4. Questions diverses :
 - a) Cybersécurité;
 - b) Une adresse pour chacun, un message pour le monde;
 - c) Hommage aux membres sortants;
 - d) Exposition de 2010 à Shanghai : Ville meilleure, vie meilleure;
 - e) Dates et lieu des prochaines sessions du CCS : automne 2010 et printemps 2011.

II. Rapports des comités

A. Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)

7. La Présidente du GNUD, Helen Clark, a fait rapport au Conseil des travaux du Groupe à ses réunions du 30 novembre 2009 et 24 février 2010. Les membres du Conseil d'administration s'étaient également réunis le 8 avril 2010 pour étudier l'état d'avancement des projets, notamment s'agissant de la définition des priorités stratégiques propres à étayer un plan de travail bien conçu. Ces priorités seraient pensées sur la base des conclusions de l'examen triennal complet et dans une optique d'alignement avec les travaux du Comité de haut niveau sur les programmes; elles seraient plus particulièrement axées sur l'aide à apporter aux équipes de pays des Nations Unies chargées de mettre en œuvre 90 plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) sur une période de trois ans, dont 46 en 2010. La Présidente a insisté sur la nécessité de s'assurer que les priorités des PNUAD dans les pays valaient pour l'ensemble des organismes des Nations Unies et étaient axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a ajouté qu'une attention particulière devait être portée aux pays en crise ou en transition ainsi qu'aux pays pilotes et pays volontaires de l'initiative « Unis dans l'action ».

8. M^{me} Clark a informé le Conseil que les services de secrétariat fournis au Groupe par le Bureau de la coordination des activités de développement avaient fait l'objet d'un examen fonctionnel. À la réunion du 8 avril, l'idée de rationaliser et réaménager les activités et le tableau d'effectifs de ce bureau par ordre de priorité

sur la base des priorités stratégiques avait été débattue. Le Groupe avait également évalué ses capacités au niveau régional en étudiant de plus près l'organigramme des tâches au regard des équipes de pays.

9. La Présidente a évoqué les missions conjointes en cours chargées par la Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion d'étudier l'harmonisation des modes de fonctionnement du système des Nations Unies au niveau des pays et de recenser les facteurs systémiques qui empêchaient les différents organismes du système de collaborer plus étroitement. Elle a signalé qu'elle se rendrait à Hanoï en juin avec la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU à l'occasion de la prochaine réunion intergouvernementale sur l'initiative « Unis dans l'action ». Les moments forts de la rencontre devraient être un débat sur l'initiative animé par les pays pilotes et l'évaluation globale des huit pays pilotes dont les modalités restent à déterminer.

10. Le Conseil a pris note des progrès accomplis et approuvé les rapports du GNUD.

B. Comité de haut niveau sur la gestion

11. La Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, Josette Sheeran du Programme alimentaire mondial (PAM), a rendu compte au Conseil des travaux du Comité à sa dernière réunion, tenue à Turin, en Italie, les 22 et 23 février à l'invitation du Collège des cadres du système des Nations Unies. Présentant son rapport, elle a remercié le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et son Directeur exécutif d'avoir mis à disposition le talent et les remarquables compétences de sa Directrice exécutive adjointe, Jan Beagle, nouvelle Vice-Présidente du Comité.

12. La Présidente a souligné que les travaux du Comité continuaient de produire des résultats concrets quant à la transformation des systèmes de gestion onusiens dans un sens qui améliorerait et assouplissait l'appui à l'exécution des programmes. La dernière réunion du Comité avait été consacrée à des questions d'importance capitale, à savoir la sécurité des personnels, le premier bilan du séisme en Haïti, l'effectivité des aides apportées aux membres du personnel des organismes des Nations Unies et à leur famille et le nouveau système d'administration de la justice.

13. La Présidente a fait état de progrès notables sur plusieurs fronts, en précisant que pour certains dossiers – notamment la sécurité des personnels – les débats atteignaient le point critique au-delà duquel la question sensible des éventuels coûts supplémentaires risquait d'amoinrir la qualité et la portée des interventions du système des Nations Unies. À cet égard, elle a demandé au Conseil de l'aider à maintenir la dynamique d'introduction d'améliorations substantielles dans le schéma de gestion du système.

14. Sur la question de la sécurité des personnels, la Présidente a rappelé que le Conseil avait été l'artisan de la révision du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. Il avait déjà approuvé un certain nombre de recommandations élaborées dans les deux dernières années par le comité directeur du Comité de haut niveau sur la gestion, dirigé avec efficacité par la Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions, Susana Malcorra.

15. La Présidente a annoncé que les travaux du Comité dans ce domaine étaient sur le point de s'achever avec la mise au point, après de nombreux essais sur le terrain, du nouveau système des niveaux de sécurité, élément central du nouveau modèle de gestion des risques sécuritaires axé sur le « comment rester » plutôt que sur le « quand partir ». Selon ses propres mots, ce nouveau dispositif corrigeait une grande partie des défauts du système en place. Sa phase pilote avait été très concluante; le système était effectivement un meilleur outil de mesure du niveau de risque sécuritaire et facilitait la collaboration à tous les niveaux pour trouver les mesures correctives appropriées. Il encourageait également la transparence et la concertation avec les gouvernements des pays hôtes.

16. Le Comité avait adopté le nouveau système des niveaux de sécurité et décidé qu'il entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2011, étant entendu que le Département de la sécurité et de la sûreté du Secrétariat élaborerait, exécuterait et financerait un programme de formation avancée et qu'un processus parallèle traiterait des questions administratives connexes (notamment réinstallation, évacuation, primes de risque et autres indemnités liées à la sécurité).

17. La Présidente a expliqué que le nouveau système des niveaux de sécurité était le brillant résultat du labeur collectif de tous les représentants des organismes du Conseil au sein du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité animé par le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité, Gregory Starr, et elle a demandé au Conseil d'entériner la décision du Comité de l'adopter.

18. La Présidente a également exhorté les membres du Conseil à donner des instructions à leurs représentants pour une future initiative conjointe concernant une autre composante clef de la gestion des risques sécuritaires, à savoir les directives relatives au risque acceptable, autrement dit pour déterminer quels programmes devaient impérativement être conservés dans diverses situations d'insécurité.

19. La Présidente a annoncé à ce propos que le Comité avait entériné la création d'un groupe de travail du Programme composé de membres de la communauté du Programme, dont le Comité de haut niveau sur les programmes, le Comité permanent interorganisations et le Groupe des Nations Unies pour le développement ainsi que des professionnels de la sécurité, qui aurait pour tâche d'établir une grille de détermination du caractère critique des programmes et de la soumettre au Comité de haut niveau pour décision à sa session de l'automne 2010.

20. La Présidente a évoqué un dernier aspect essentiel des travaux du Comité dans le domaine de la sécurité et de la protection des personnels, à savoir l'analyse des prestations/allocations/indemnités versées en cas de blessure, de maladie, de décès ou d'incapacités imputables au service survenus du fait d'actes de malveillance, de catastrophes naturelles ou d'événements du même ordre. Cette analyse était indispensable pour recenser les lacunes du régime de protection et recommander des mesures correctives à appliquer à toutes les catégories de personnel, à savoir : a) les fonctionnaires internationaux; b) le personnel recruté aux niveaux national et local; et c) les non-fonctionnaires recrutés au niveau international ou local. Elle s'inscrivait en outre dans le droit fil des décisions prises par le Comité des politiques à sa réunion du 16 février 2010 au sujet de l'aide aux survivants du tremblement de terre en Haïti et à leur famille. À cette réunion, le Secrétaire général avait demandé au Comité de haut niveau sur la gestion de s'occuper sans attendre de la couverture des personnels de l'ONU et de déterminer dans quelle mesure les règles et les indemnités dues en cas d'actes de malveillance pourraient être étendues aux catastrophes naturelles et autres situations d'urgence, notamment au chapitre des assurances complémentaires.

21. La Présidente a expliqué que l'étude devait théoriquement être prête pour la prochaine session du Comité mais qu'il restait encore beaucoup à faire, notamment en termes de chiffrage des nouvelles propositions. Elle a donc demandé aux chefs de secrétariat d'appuyer pleinement le processus et de se préparer à prendre d'autres décisions sur ce sujet délicat. L'objectif ultime était d'améliorer la sécurité des femmes et des hommes appelés à servir sous le drapeau des Nations Unies dans des situations de plus en plus risquées et dangereuses.

22. Le Secrétaire général s'est déclaré entièrement favorable à cette initiative, ajoutant que les organismes des Nations Unies devaient tirer parti des leçons de ces événements tragiques pour améliorer leur capacité de protéger leur personnel et indemniser correctement leurs agents et/ou leur famille en cas de blessures, maladies ou décès imputables au service et résultant d'actes de malveillance ou de catastrophes naturelles.

23. La Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion a parlé du projet de plan d'action pour l'harmonisation des modes de fonctionnement des organismes des Nations Unies. Le Conseil économique et social et l'Assemblée générale avaient récemment adopté des résolutions appelant à l'harmonisation des modes de fonctionnement. Cette large adhésion des instances intergouvernementales avait permis de mobiliser des ressources extrabudgétaires considérables et le Plan du Comité avait pu passer de la phase de la planification à celle de la mise en œuvre.

24. Le Plan du Comité pouvait utilement être peaufiné sur la base des conclusions de la mission conjointe dépêchée en collaboration avec le GNUM dans un certain nombre de pays pilotes et pays volontaires de l'initiative Unis dans l'action afin de recenser les domaines critiques appelant un effort d'harmonisation de manière à lever les obstacles qui réduisaient l'efficacité des opérations des organismes des Nations Unies sur le terrain.

25. Soulignant que le plus important désormais était de s'assurer que les organismes membres du Comité s'employaient efficacement à produire rapidement des résultats concrets, la Présidente a conclu que l'appui solide des donateurs était une belle victoire qui illustrait la capacité des organismes membres du CCS à partager des objectifs communs dans le système des Nations Unies, et cela au niveau opérationnel et pas seulement programmatique.

26. Enfin, le Conseil a été informé que le Comité s'était saisi de la question du nouveau système d'administration de la justice et que ses membres s'emploieraient de concert à partager leurs données d'expérience, à élaborer des approches communes et à définir les meilleures pratiques pour le nouveau système.

27. Le Conseil a pris note des progrès accomplis et approuvé les décisions prises en son nom par le Comité de haut niveau sur la gestion, notamment l'adoption du nouveau système des niveaux de sécurité et la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2011.

C. Comité de haut niveau sur les programmes

28. Le Président du Comité de haut niveau sur les programmes, Juan Somavia, a présenté le rapport du Comité sur les travaux de sa dix-neuvième session et a remercié les chefs de secrétariat de la qualité des contributions de leurs organismes ainsi que le secrétariat du CCS de son appui. Le Comité avait inscrit son programme

d'activité dans l'actualité du paysage économique mondial, en y intégrant les leçons de la crise et en misant sur l'atout que représentait l'adhésion croissante des pays et des institutions aux nouvelles méthodes d'action proposées. Il avait entrepris de faire une analyse rigoureuse des tendances macroéconomiques et d'étudier les progrès accomplis par les organismes chefs de file et les organismes coopérant au titre des initiatives conjointes de lutte contre la crise du CCS. Le Président a rappelé à ce propos que les initiatives conjointes, qui avaient été très largement soutenues, étaient conçues pour combattre la crise tout en corrigeant les déséquilibres préexistants qui avaient empêché l'économie de s'orienter vers une croissance équilibrée et durable. La plupart des initiatives avaient été fondées sur les activités en cours des organismes membres.

29. M. Somavia a remercié la Présidente du GNUM d'avoir activement veillé à faire prévaloir une approche intégrée de la crise au niveau des pays. Le Comité avait observé une nette tendance à s'en remettre davantage aux PNUAD et aux équipes de pays des Nations Unies; les projets et activités en cours dans les pays et les régions étaient autant d'illustrations concrètes d'initiatives conjointes face à la crise. Il comptait évaluer la mise en œuvre afin d'en tirer des enseignements pour l'articulation et la convergence des politiques. Les politiques et les approches sous-tendant les initiatives conjointes elles-mêmes semblaient avoir rencontré un écho favorable auprès des États Membres.

30. Le Comité avait observé que la focalisation sur les plus vulnérables avait entraîné des synergies étroites au sein des différentes initiatives conjointes de lutte contre la crise (par exemple, sécurité alimentaire, protection sociale minimale, sécurité humanitaire). Pourtant, malgré l'avancée que représentait le Dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts, il fallait aller plus loin en s'assurant que les données de l'impact de la crise sur les plus vulnérables étaient disponibles en temps réel au niveau local afin que les interventions puissent être ciblées en conséquence. Enfin, le Comité estimait que l'heure était venue de repositionner les initiatives conjointes dans des programmes de développement ordinaires de manière à mieux s'attaquer aux risques systémiques mondiaux tout en maintenant l'approche de l'unité d'action des Nations Unies. La mise en œuvre des 90 PNUAD offrait une excellente occasion de s'atteler à cette tâche.

31. Au sujet des préparatifs du prochain examen décennal des objectifs du Millénaire pour le développement, le Comité était d'avis que l'issue positive et ambitieuse de cet exercice serait un formidable outil de remobilisation internationale autour de ces objectifs. Elle renforcerait en outre le cadre plus général des objectifs de développement adoptés au niveau international ainsi que l'initiative Unis dans l'action. Le Comité pensait que le Secrétaire général pourrait utilement superviser la formulation d'une série de directives pratiques succinctes sur les objectifs et résultats à promouvoir lors du Sommet. Ces messages aideraient les membres du CCS à parler d'une seule voix dans les activités de concertation et de plaidoyer prescrites par leur mandat respectif.

32. Sur la question du changement climatique, le Comité était d'avis que, malgré les difficiles négociations de Copenhague, le système des Nations Unies avait démontré sa capacité d'être un puissant instrument de changement dès lors que tous ses membres alignaient leurs forces pour être unis dans l'action. En prévision de la seizième session de la Conférence des Parties au Mexique, il serait utile de formuler au sujet des résultats de Copenhague un message commun clair qui servirait de levier pour mobiliser les contributions opérationnelles concrètes du système des

Nations Unies aux processus liés au changement climatique et entretenir ainsi une dynamique porteuse. Le Comité avait décidé de maintenir son groupe de travail sur le changement climatique et de l'encourager à conserver son approche souple de partage structuré des acquis et des connaissances via sa plate-forme Internet. Il avait parfaitement saisi les interconnexions entre changement climatique, réalisation des OMD et initiatives du système des Nations Unies face à la crise financière et économique mondiale.

33. M. Somavia a expliqué que, après avoir remonté les signes avant-coureurs de la crise, le Comité se demandait comment les organismes des Nations Unies pouvaient tirer parti des bouleversements en cours pour contribuer efficacement à la reconfiguration et à la réorientation des politiques en vigueur au service d'un processus de mondialisation plus solidaire, plus équitable et plus durable pour l'environnement et les sociétés. Il estimait aussi que le système des Nations Unies devait conduire une réflexion prospective stratégique et systémique afin d'identifier les éléments d'un nouveau modèle de croissance et de développement.

34. Dans le même ordre d'idées, le Comité avait eu un échange de vues fructueux autour du rapport de son Vice-Président Elliot Harris intitulé « Vers une mondialisation plus juste, plus verte et plus durable ». Le lendemain de la crise offrait un créneau propice pour revoir nombre d'approches et de politiques économiques et sociales qui avaient fait leur temps et perdu en fin de compte leur légitimité. La crise avait assurément révélé la face sombre de la mondialisation – la perspective d'une reprise sans emplois, l'incapacité de remédier aux injustices, la dégradation de l'environnement, le déséquilibre des termes de l'échange, les conflits sociaux. Le Comité était d'avis que les bienfaits de la mondialisation devaient être le produit d'un schéma beaucoup plus équilibré porteur d'une croissance mondiale forte et durable.

35. Le Comité estimait qu'il fallait effectivement réfléchir sérieusement aux composantes à ajouter à la panoplie des institutions et des politiques en vigueur pour défendre les biens publics mondiaux et prendre toute la mesure des mégaforges qui étaient en train de remodeler l'économie mondiale. Il savait que le système des Nations Unies, en concertation avec les États Membres, avait un rôle important à jouer dans l'édification du monde d'après la crise, ainsi que dans la formulation et la promotion de démarches centrées sur les valeurs fondamentales pour gérer les crises et à plus long terme asseoir la bonne gouvernance. M. Somavia a demandé aux membres du CCS de donner leur sentiment sur les changements à apporter dans leur domaine de compétence pour favoriser une mondialisation plus juste, plus verte et plus durable. L'action des Nations Unies au service des pays serait grandement facilitée si les composantes des mesures requises à cet égard étaient définies.

36. Le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) a remercié le Président du Comité de son excellent rapport. Il a noté que le changement climatique ferait l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour, mais était d'avis que le processus de négociation devait être amélioré, comme on l'avait vu à Copenhague, où des représentants de l'ONU avaient été exclus sans raison apparente de certaines réunions et n'avaient pu de ce fait participer aux négociations.

37. Le Conseil a pris note des progrès accomplis et a approuvé le rapport du Comité de haut niveau sur les programmes sur les travaux de sa dix-neuvième session.

III. Questions intéressant l'ensemble du système : le changement climatique – après Copenhague et avant la seizième session de la Conférence des parties (Mexique)

38. Le Secrétaire général a fait le point de la situation depuis la Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat et de l'état des préparatifs de la Conférence de 2010 sur le climat qui se tiendra à Cancún, au Mexique, en 2010. Le Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques qu'il avait créé le 12 février 2010 afin de trouver des sources de revenus pour financer des activités d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement s'était réuni pour la première fois le 31 mars 2010 à Londres, sous la coprésidence du Premier Ministre britannique Gordon Brown et du Premier Ministre de l'Éthiopie. Le Groupe remettrait son rapport en octobre 2010 à la seizième session de la Conférence des Parties.

39. Le Secrétaire général avait également l'intention de créer un groupe de haut niveau sur le changement climatique et le développement chargé d'étudier les paramètres du développement durable dans le contexte du changement climatique et de ses enjeux dans des domaines comme la sécurité alimentaire et l'eau. Ce groupe devrait proposer des idées qui viendraient alimenter le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue pour 2012. Le Groupe, dont la composition exacte était encore à l'étude, aurait pour secrétaire Janos Pazstor, Chef de l'Équipe de soutien sur les changements climatiques.

40. Le Secrétaire général a informé le Conseil qu'il avait désigné une équipe pour sélectionner le successeur d'Yvo de Boer aux fonctions de secrétaire exécutif de la Convention-cadre. Il a invité les membres du CCS à lui faire part de leurs observations sur différents points, dont l'éventuel reclassement de ce poste au rang de Secrétaire général adjoint. Il comptait prendre très bientôt une décision sur cette nomination afin d'assurer une transition sans heurt.

41. Le Secrétaire général a remercié le Directeur général de l'ONUDI Kandeh Yumkella d'avoir piloté d'une main sûre le Groupe consultatif sur l'énergie et les changements climatiques. Il a noté que le rapport du Groupe qui serait présenté aux États Membres à New York le 28 avril recensait les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine de l'énergie ainsi que les promesses et les enjeux énergétiques liés au changement climatique, au développement durable, à la sécurité mondiale et à la réalisation des OMD.

42. Le Secrétaire général a conclu son exposé en encourageant les membres du CCS à rester unis dans l'action face au changement climatique et à aider la communauté internationale dans cet esprit, notamment par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les changements climatiques du Comité de haut niveau sur les programmes et de l'équipe spéciale du GNUD.

43. Le Sous-Secrétaire général à la planification des politiques Robert Orr a fait un exposé détaillé sur les préparatifs de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notant que le premier cycle de négociations qui venait de s'ouvrir à Bonn devait définir le programme de travail pour 2010 et déterminer comment les points d'accord de Copenhague s'inscrivaient dans le processus des négociations officielles. Il a ajouté

que 117 pays, responsables à eux tous de plus de 80 % des émissions produites dans le monde, avaient officiellement adhéré à l'Accord. L'Union africaine avait également approuvé l'instrument, ce qui portait à quelque 140 le nombre de pays engagés.

44. M. Orr a indiqué qu'il fallait en priorité avancer sur les points suivants : faire concorder l'objectif global de limiter à 2 °C le réchauffement des températures et le niveau des engagements souscrits par les pays; obtenir de nouveaux engagements de financements substantiels à court et à long termes; fédérer les engagements nationaux dans un régime international; déterminer l'avenir du Protocole de Kyoto; établir un nouveau système de mesure, notification et vérification; prendre une décision sur le dispositif de gouvernance définitif de tous les accords qui seraient conclus au titre de la Convention-cadre sur les changements climatiques. Revenant sur l'issue de la quinzième session de la Conférence des Parties à Copenhague, il a signalé que les négociations conduites en parallèle par les groupes de travail spéciaux avaient abouti à la conclusion de projets d'accord dans des versions très avancées.

45. De l'avis quasi général, a ajouté le Sous-Secrétaire général, les deux cycles de négociations officielles prévues pour juin à Bonn en Allemagne et pour fin novembre à Cancún ne seraient pas suffisants. Le Groupe des 77 avait lancé l'idée de sessions supplémentaires, mais la question du financement de l'exercice n'était pas tranchée. La présidence mexicaine avait fait un excellent travail de reconstruction des processus formels et informels et la Convention-cadre restait incontestablement un cadre légitime pour le passage à un traité juridiquement contraignant. On comptait clairement sur l'initiative du Secrétaire général et sur l'ensemble du système des Nations Unies pour conduire une série d'interventions sur le front du changement climatique.

46. Les membres du CCS sont intervenus après cet exposé pour remercier le Secrétaire général de montrer la voie à suivre et lui réitérer leur soutien. Ils ont été d'avis que le Secrétaire général et les hauts responsables des organismes des Nations Unies devaient effectivement nourrir les plus hautes ambitions pour l'issue des négociations intergouvernementales mais s'attaquer en même temps aux faiblesses du processus et s'employer à régler les difficultés pratiques rencontrées par les pays qui voulaient s'adapter à l'évolution du climat. Des problèmes comme la désertification et la sécheresse, par exemple, appelaient des efforts soutenus de la part des organismes des Nations Unies. Un certain nombre d'initiatives importantes telles que le programme des fourneaux sans danger lancé dans plusieurs pays avaient des effets réels sur l'existence des populations concernées. Les membres du CCS ont également insisté sur l'importance capitale de leurs efforts communs et des mesures concrètes d'unité dans l'action face au changement climatique, notamment à travers des mesures de confiance en direction des États Membres. Le rôle primordial des autorités locales et des maires à cet égard ne devait pas être négligé.

47. La perception publique de l'issue de Copenhague ne reflétait pas la portée réelle des résultats obtenus et le rôle crucial joué par le Secrétaire général à cet égard. Certains membres ont indiqué qu'il fallait mieux expliquer le rôle de l'ONU par un travail de sensibilisation et une campagne de communication ciblée, à laquelle participeraient tous les membres du CCS.

48. Plusieurs membres ont signalé que les États Membres se montraient déjà beaucoup plus déterminés à affronter les réalités du changement climatique et qu'on notait chez eux une nouvelle volonté politique de prendre à bras le corps la question de l'adaptation et de l'atténuation par le biais des organes directeurs des différentes institutions. Il importait toutefois à cet égard d'identifier les problèmes techniques qui devaient être résolus. Ainsi, le secteur des transports maritimes internationaux, bien que relativement peu émetteur de gaz à effet de serre, était disposé à faire un pas en avant et à réduire encore ses émissions en appliquant les mesures techniques, opérationnelles et économiques qui seraient décidées par l'OMI, mais le principe des responsabilités communes mais différenciées énoncé dans la Convention-cadre sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto lui posait problème dans la mesure où 75 % des navires de la flotte mondiale battaient aujourd'hui pavillon de pays en développement. On pouvait aussi s'interroger sur les implications de l'Accord de Copenhague pour l'industrie du transport maritime et se demander notamment si l'activité maritime serait soumise à une « double imposition », à travers d'une part les ponctions financières opérées au titre de l'Accord et d'autre part les mesures économiques édictées par l'OMI.

49. Un certain nombre d'organismes ont souligné que les négociations devaient impérativement s'appuyer sur leurs travaux de fond ainsi que sur les études scientifiques et techniques qu'ils avaient fournies. Plusieurs ont regretté que ce corpus de connaissances n'ait pas été pleinement exploité lors des négociations de la quinzième session de la Conférence des Parties. Il aurait pu par exemple aider à convaincre les États Membres qui proposaient de limiter à 1 °C l'élévation des températures que cet objectif était techniquement irréaliste. Les membres du CCS se sont félicités de l'examen indépendant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui permettrait de fédérer toutes les bonnes volontés pour renforcer la base scientifique, mais en avertissant qu'il ne devait pas entraîner un processus excessivement lourd qui risquerait d'affaiblir la contribution du Groupe.

50. Le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a rappelé qu'il avait écrit aux membres du CCS au sujet de la création de l'équipe spéciale de haut niveau sur le Cadre mondial pour les services climatologiques. Il a suggéré à ce propos que l'Équipe travaille en collaboration avec les groupes de travail annoncés par le Secrétaire général, peut-être au moyen de réunions périodiques des coprésidents.

51. Plusieurs membres ont signalé l'importance de la question énergétique dans le contexte du changement climatique, puisque l'énergie était un élément critique du développement, de la paix et de la sécurité. Ils ont fait valoir que 60 % des émissions de gaz à effet de serre provenaient d'activités liées à l'énergie, et que l'énergie nucléaire avait un rôle à jouer dans les efforts d'atténuation des effets du réchauffement. La réunion du 28 avril tenue à l'invitation conjointe d'ONU-Eau et du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et les changements climatiques devait donner un nouvel élan aux initiatives des organismes des Nations Unies dans le domaine énergétique.

52. Le Secrétaire général a félicité les membres du CCS de leur engagement dynamique et les a remerciés de l'avoir aidé personnellement à faire en sorte que le système des Nations Unies soit uni dans l'action pour répondre aux besoins des États Membres face au changement climatique.

IV. Questions diverses

A. Cybersecurité

53. Le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) Hamadoun I. Touré a évoqué devant le CCS la menace croissante que la cybercriminalité et les cyberattaques faisaient peser sur les moyens de communications et les réseaux modernes. Il a qualifié de « cybertsunami » ses effets dévastateurs potentiels dans tous les secteurs – services d'urgence, approvisionnement en eau, réseaux électriques, chaînes de distribution alimentaire, transports aériens et maritimes, appareil industriel, filières d'approvisionnement, soins de santé, transports publics, services publics et éducation – et a insisté sur la nécessité d'un engagement collectif de la part des organismes des Nations Unies pour faire face à ces périls.

54. M. Touré a expliqué que, si un certain nombre d'organismes des Nations Unies s'occupaient spécifiquement des questions de cybersécurité, il n'en fallait pas moins mobiliser l'ensemble du système pour s'attaquer au problème, en pleine association avec la société civile et les acteurs du secteur privé. Il a proposé que l'on se saisisse des questions de politique générale que posent les menaces croissantes pesant sur la cybersécurité et le cyberspace et que l'on établisse une matrice pour traiter le problème à l'échelle du système. Rappelant le rôle de facilitateur dans la coordination des questions de cybersécurité, assigné à l'UIT lors du Sommet mondial sur la société de l'information, il a proposé la tenue d'une conférence des Nations Unies sur la cybersécurité en 2011. Un comité préparatoire pourrait être chargé à cette fin de traiter la question comme une grande priorité d'action mondiale, et tous les membres du CCS intéressés seraient invités à participer.

55. Les membres du CCS ont reconnu la gravité du phénomène, qui représentait une menace pour le monde entier et pour les opérations des organismes des Nations Unies eux-mêmes. Ils ont noté que le réseau TIC du Comité de haut niveau sur la gestion s'employait à mieux sécuriser les systèmes informatiques du système des Nations Unies. **Le Conseil a demandé au Comité de haut niveau sur la gestion et au Comité de haut niveau sur les programmes d'étudier la question sous la direction générale de l'UIT, et de lui remettre leurs conclusions pour suite à donner s'il y avait lieu.**

B. Une adresse pour chacun, un message pour le monde

56. Le Directeur général de l'Union postale universelle (UPU) Édouard Dayan a fait le point de la campagne de l'UPU intitulée « Une adresse pour chacun, un message pour le monde ». Il a signalé que l'adresse domiciliaire, qui faisait encore défaut à des milliards d'individus dans le monde, était un outil indispensable pour que les pays puissent administrer leurs politiques dans tous les domaines – santé, éducation, accès à l'information et aux services essentiels comme l'eau et l'électricité, urbanisme, activités économiques, organisation des élections. Il a rappelé qu'il avait informé le CCS de son intention de créer un groupe interorganisations Adressage et d'organiser un sommet mondial sur l'adressage début 2011. Il avait demandé aux membres du CCS de participer à une initiative sur l'adressage, et il en était résulté des progrès considérables.

57. M. Dayan a informé le CCS que la première réunion du groupe Adressage de l'UPU tenue en janvier 2010 avait été couronnée de succès. Un programme de travail détaillé avait été adopté et des tâches spécifiques avaient été assignées aux différents organismes participants. L'exercice avait démontré tous les avantages d'une approche globale coordonnée. Il avait été décidé d'établir un système d'échange d'information sur les activités d'adressage. Les participants avaient également décidé d'élaborer une méthode commune pour la mise en œuvre de projets et de politiques d'adressage spécifiques dans les pays.

58. Le Directeur général de l'UPU a également signalé que les opérateurs privés s'intéressaient de près à ce travail et que des grands prestataires de services et groupes mondiaux avaient proposé des partenariats. Ces manifestations d'intérêt résultaient en grande partie du fait que l'initiative s'inscrivait dans un cadre interorganisations coordonné.

59. Le Directeur général a remercié les membres du CCS de la solidité de leur appui et souligné la nécessité d'avancer rapidement vers l'objectif consistant à donner à tous les habitants de la planète l'accès à un bien aussi essentiel que leur identité, à savoir leur propre adresse.

60. Le Secrétaire général a remercié le Directeur général de l'UPU de son exposé, l'a félicité de son initiative et l'a assuré du soutien sans réserve du Conseil.

C. Hommage à Anna Tibaijuka, Ann Veneman et Antonio Maria Costa

61. Le Secrétaire général et les membres du CCS ont rendu hommage à Anna Tibaijuka, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Ann Veneman, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui allaient quitter leurs fonctions au sein de leur organisation respective dans les mois à venir.

D. Expo 2010 – Shanghai – « ville meilleure, vie meilleure »

62. La Directrice exécutive de ONU-Habitat a rappelé que l'exposition universelle de Shanghai en 2010 sur le thème « ville meilleure, vie meilleure » ouvrirait ses portes en mai. Elle a remercié les participants d'avoir concouru à l'organisation du pavillon de l'ONU et s'est félicitée que le Secrétaire général ait annoncé son intention d'être présent aux cérémonies de clôture à Shanghai en octobre.

E. Dates des prochaines sessions du Conseil des chefs de secrétariat – automne 2010 et printemps 2011

63. En ce qui concernait la deuxième session ordinaire de 2010, des consultations supplémentaires seront organisées afin de déterminer des dates possibles compte tenu du calendrier des diverses réunions des organes directeurs et des engagements du Secrétaire général.

64. Le Conseil a décidé d'accepter l'invitation du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) d'accueillir sa première session ordinaire de 2011 à Nairobi. Les membres du CCS seraient consultés sous peu sur les dates de cette session du printemps 2011.
